



Bilan de session de la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola

Québec, le 16 décembre 2020 – La députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, a terminé, le 11 décembre, un marathon parlementaire intense qui a débuté le 23 septembre. Rappelons que la Chambre des communes avait été fermée de force, par prorogation, par le gouvernement Trudeau. La fermeture avait pour but de museler l'opposition à propos du scandale de WE CHARITY, entre autres scandales !

Les dernières semaines ont été bien remplies pour la députée Vignola qui, depuis le discours du Trône, a multiplié ses interventions :

- 52 prises de parole à la Chambre des communes;
- 40 votes;
- 133 interventions en comité parlementaire;
- Dépôt du projet de loi C-254, loi pour faire appliquer la loi 101 au sein des entreprises sous juridiction fédérale.

Bien sûr, Mme Vignola n'a pas délaissé Beauport-Limoilou durant ces semaines de travaux parlementaires. Elle a participé à de nombreuses assemblées générales annuelles d'organismes communautaires ainsi qu'à des conseils de quartier, et ce, par visioconférence. Il faut ajouter les échanges virtuels et par téléphone avec les citoyens pour répondre à leurs questions. Ainsi, malgré qu'elle était à Ottawa, elle a pu assurer une présence auprès des citoyens et entendre leurs revendications.

La députée s'est également investie dans d'autres projets de loi du Bloc Québécois dont celui sur l'environnement et celui sur la connaissance du français pour les personnes faisant une demande de citoyenneté à partir du Québec.

On peut ajouter à cela son combat incessant pour que la Davie soit reconnue en tant que troisième chantier partenaire de la stratégie nationale de construction navale (SNCN). Cela permettrait à la Davie, et au Québec, de recevoir leur juste part de contrats fédéraux de construction de navires. Il est notamment question de 2 milliards de dollars pour le brise-glace de classe polaire, en plus des six brise-glaces moyens pour la Garde côtière. Enfin, il ne faut pas oublier son acharnement à demander de meilleures conditions économiques pour les aînés et l'augmentation immédiate, permanente et sans condition des transferts en santé du fédéral au gouvernement du Québec.

D'ici la fin de l'année, Mme Vignola apportera son soutien à la distribution des paniers de Noël.

– 30 –

Source :

David Rompré, directeur du bureau de circonscription

Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou

418-663-2113

David.rompre.308@parl.gc.ca